

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 25 (1889)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXV^e Année.



15 DÉCEMBRE 1889.

N^o 24.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Le Comité directeur aux membres de la Société. — Encore l'exposition scolaire suisse à Paris. — L'esthétique ou la théorie du beau (fin). — Littérature de la Suisse romande: Les ouvrages de MM. Virgile Rossel et Ph. Godet. — La littérature française et la Franco-Gallia. — Réponse aux questions d'histoire générale et nationale. — L'éducation publique dans l'Amérique méridionale. — Les examens de recrues. — **Vaud :** Circulaire du comité de la section cantonale. — Nécrologie. — De l'enseignement de la géographie. — Bibliographie. — Les chœurs du congrès. — Nominations.

LE COMITÉ DIRECTEUR

aux membres de la Société des instituteurs de la
Suisse romande.

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES,

Notre mandat est terminé. C'est pour la dernière fois que nous avons l'honneur de nous adresser à vous au nom et comme mandataires de la Société romande. Permettez-nous d'en profiter tout d'abord pour vous remercier du sympathique appui que vous nous avez donné et de la bienveillance que vous nous avez constamment témoignée.

Ce n'était pas sans appréhension que, il y a trois ans, nous acceptions la mission honorable, mais périlleuse de tenir le gouvernail de notre chère Société et d'en assurer la marche régulière. La mer était mauvaise; des indices fâcheux faisaient douter de la solidité du navire; le pilote, malgré son courage et son dévouement, n'allait-il pas le laisser sombrer par sa faiblesse et son inexpérience?

Si ces sombres pronostics ne se sont pas réalisés; si nous

avons eu la satisfaction de voir la situation se raffermir et le nombre des sociétaires dépasser le chiffre le plus élevé qu'il eût atteint jusqu'ici, c'est à vous que nous le devons.

A vous, chers amis du Comité central, qui nous avez soutenus de vos encouragements et de votre confiance ; à vous, nos nombreux collaborateurs, qui avez si largement alimenté le journal ; à vous tous, nos fidèles sociétaires, qui n'avez pas trop tenu compte de notre insuffisance ; à vous, tout particulièrement, chers collègues vaudois, qui avez si énergiquement soutenu l'honneur du canton de Vaud et qui nous avez si unanimement donné votre appui.

La direction de la *Société pédagogique de la Suisse romande* va passer en d'autres mains, non pas plus dévouées mais certainement plus habiles. Rajeunie par son organisation nouvelle, elle prendra, nous en sommes assurés, dans l'air pur et fortifiant des montagnes neuchâteloises, une vigueur qui lui assurera une longue vie et un développement progressif.

Tous les comités qui nous ont précédés ont poursuivi l'idéal de réunir sous le drapeau de la Société romande tous les membres du corps enseignant de la Suisse française, à quelque degré qu'ils appartiennent ; c'est aussi notre vœu et nous sommes convaincus que nous entrons dans la voie qui conduit à ce but.

Que tous ceux donc qui comprennent la nécessité d'une association nombreuse, puissante, soutiennent et encouragent le Comité neuchâtelois dans les efforts qu'il fera pour le progrès et la prospérité de notre Société ; qu'ils s'efforcent de stimuler les indifférents et de convaincre les adversaires !

Si chacun comprend son devoir et l'accomplit avec zèle, la Société romande verra encore de beaux jours et rendra des services toujours plus nombreux pour le bien de la jeunesse, l'honneur du corps enseignant et le bonheur de la patrie.

A la prospérité de la Société pédagogique de la Suisse romande, nos vœux les plus chers !

Qu'elle vive et grandisse !

LE COMITÉ DIRECTEUR.

ENCORE L'EXPOSITION SCOLAIRE SUISSE A PARIS

Un collaborateur anonyme de la *Revue pédagogique* parlant de l'Exposition scolaire suisse à Paris, se plaint de l'entassement des objets qui régnait dans la salle d'entrée mal éclairée et encombrée de toute espèce de choses. Au-dessus de ce chaos, l'auteur a cependant contemplé avec bonheur et salué avec enthousiasme les bustes des *Rénovateurs de l'enseignement en Suisse* : Pestalozzi, le P. Girard, Fellenberg. « On y trouvait aussi, disait-il, une belle série de portraits

» des plus célèbres pédagogues : Thomas Platter, Zwingli,
» J.-J. Rousseau, Stapfer. Cette galerie est exposée par le
» Musée pédagogique de Zurich. »

L'ÉDUCATEUR regrette de ne pas trouver dans cette galerie de pédagogues ou de promoteurs des écoles publiques, les noms d'Iselin de Bâle, de Wehrli de Thurgovie, de Naville de Genève.

L'auteur de l'article de la *Revue* loue le caractère frœbelien des écoles enfantines de la Suisse, à commencer par les dix écoles enfantines de Genève. Il est frappé de l'importance accordée à la méthode intuitive à Fribourg, Vaud, Zurich, « L'éloge de la cartographie suisse, dit-il, n'est plus à faire. » Les livres d'école attirent aussi son attention. Viennent ensuite les Travaux manuels qui occupent une large place dans l'exposition. En ce qui touche aux ouvrages du sexe, la Suisse française l'emporte par la méthode, mais la Suisse allemande par la patience et la dextérité.

L'enseignement technique était surtout représenté par deux écoles : le Technicum de Winterthour et l'École des arts industriels de Genève, l'une plus voisine du goût français, l'autre, de l'esprit pratique et industriel des Anglais. L'École de Genève l'emporte par l'abondance et la variété de ses ouvrages. La grande cheminée de style de la renaissance florentine destinée au palais fédéral à Berne est d'un effet splendide.

Les établissements pour l'enseignement supérieur en Suisse offraient un choix de thèses, de documents et quelques collections d'histoire naturelle comme celles de M. Wettstein à Zurich.

La collection complète de l'*Educateur* manquait à l'exposition de la Suisse française; elle doit se trouver au Musée pédagogique de Paris.

A. DAGUET.

L'esthétique ou la théorie du beau ¹ (fin).

Le beau est sans contredit le plus important des phénomènes esthétiques. Mais outre le joli qui est le beau en miniature (le joli est petit dit Shakespeare), on distingue : le merveilleux, l'ironie, l'humour, le ridicule, le laid et par-dessus tout le sublime qu'aucuns regardent comme le plus haut degré, *le nec plus ultra* du beau. Or, le sublime n'est

¹ Voir pages 283 et 316.

pas le beau, mais le grand ; cela ne veut pas dire l'énorme qui est le très gros substitué au grand ; par parenthèse, Victor Hugo, par moments, semble l'avoir trop oublié.

Un grand orateur du parlement anglais et qui était en même temps esthéticien, l'irlandais Burke, veut que le beau se rapporte à l'amour et le sublime à la crainte.

L'idée du sublime est accompagnée il est vrai, d'un sentiment de respect et parfois de crainte, d'effroi. Mais, comme nous le verrons tout à l'heure, il y a sublime et sublime. Le sublime de l'amour et de l'admiration n'a rien de commun avec celui de la crainte et de l'effroi ; ce dernier est produit par les tempêtes, des éruptions volcaniques, des tremblements de terre, des scènes de carnage, des massacres, des spectacles de terreur en un mot.

Sublime d'effroi est l'apparition du spectre sanglant du roi Banquo à son assassin Macbeth. Mais l'effroi et la terreur ne sont qu'un des éléments et une des sources du sublime.

Le véritable caractère du sublime, c'est la grandeur, l'élévation, le pathétique, la hauteur ou la profondeur. Pourquoi *Le gladiateur mourant* est-il sublime ? A cause de la compassion qu'il inspire, pitié mêlée d'indignation et d'horreur contre les auteurs et les spectateurs impassibles ou sanguinaires des spectacles cruels qu'offraient les cirques de l'antiquité païenne. Cette pitié est accompagnée d'admiration pour l'héroïsme du désespoir que montrent les malheureuses victimes de ces coutumes barbares.

Ce sont des sentiments analogues qui nous émeuvent à la vue du *Lion mourant de Lucerne*, symbole auguste de la fidélité au drapeau, à la foi jurée et du courage trahi. Mais dans l'attendrissement qui nous saisit à l'aspect du gladiateur ou du lion mourant, il n'y a pas de place pour la crainte.

On distingue encore le sublime extérieur et matériel pour ainsi dire et le sublime moral, le sublime d'images et le sublime d'idées, de sentiment et d'action.

Les Pyramides d'Egypte et ce qu'on appelait les merveilles du monde frappaient d'admiration surtout par leurs proportions colossales.

Mais le Jupiter de Phidias a un tout autre genre de grandeur qui est d'élever l'âme comme le beau en y ajoutant l'impression de l'infini. L'astronomie est presque tout entière sublime. Mais c'est le sublime de l'admiration et non celui de la crainte qui nous saisit dans la contemplation du ciel

étoilé. Certains animaux sont sublimes par leur beauté grandiose et par leur force. Aussi le lion et l'aigle ont-ils été souvent adoptés pour symboles par les princes et les peuples, à commencer par le Lion de la tribu de Juda.

Le sublime d'images et de sentiment domine dans la littérature hébraïque, des premiers versets de la Genèse aux lamentations de Jérémie.

Dans les littératures grecque et romaine, quoique plus belles que sublimes, les traits de ce dernier genre ne manquent pas non plus. Homère et Virgile, le premier surtout, offrent des exemples nombreux de ce laconisme grandiose qui est le vêtement ordinaire du sublime. La littérature classique de la France a aussi dans Corneille et Racine deux interprètes du sublime, témoin *Athalie* et presque toutes les pièces de Corneille.

Les traits de sublime quoique plus rares dans la littérature contemporaine, n'y font pas défaut, témoin Chateaubriand et Victor Hugo.

A. DAGUET.

Littérature de la Suisse romande.

Histoire littéraire de la Suisse romande, des origines à nos jours,

par VIRGILE ROSSEL, tome premier¹.

Cet ouvrage de près de 600 pages répond à un vœu que j'exprimais dans la Revue suisse de 1847, en disant, comme le rappelle M. Rossel dans la préface de son livre : *la Suisse dont la littérature est si riche, manque encore d'une histoire littéraire*. Aujourd'hui la lacune est à la veille d'être comblée. Mais au lieu de l'histoire littéraire de la Suisse entière que je rêvais et dont j'écrivais les premiers chapitres dans la Revue suisse de cette époque, nous aurons, quand tout le travail sera terminé, trois ouvrages au lieu d'un : celui de M. Rossel sur la Suisse romande, un second de M. Baechtold, de Zurich, sur la Suisse allemande et celui que M. Philippe Godet vient également de mettre au jour sur la *Littérature exclusivement française de la Suisse romande ou romane*.

L'ouvrage de M. Rossel, dont la vaste érudition a été louée par tous ceux qui en ont parlé jusqu'ici, commence avec les Helvètes et ce Claudius Paulus qui, au témoignage d'Appien, aurait raconté la guerre entre les Helvètes et les Romains. Mais cet auteur, dont le livre est perdu malheureusement, n'était peut-être pas même un Helvète romanisé. Il en est de même d'Alpinus, ce poète dont Horace a persiflé l'emphase dans des vers que cite M. Rossel.

Au moyen âge ce sont décidément les Chanoines de Neuchâtel, qui, avec un autre ecclésiastique, français de naissance, le chanoine Martin L franc, de Lausanne, forment le plus beau fleuron de la couronne littéraire de la Suisse romande. Sans les 15 chroniqueurs du chapitre de Notre-Dame de

¹ Chez Georg, Bâle-Genève, et à Paris chez Fischbacher.

Neuchâtel. dont les premiers écrivent en latin et les derniers dans ce vieux français si curieux, si vaillant, si pittoresque, si épique, qu'admirait tant Michelet, on pourrait croire que cette partie du pays était encore au point de vue littéraire, la Béotie des temps bourguignons. Ces chanoines viennent à point pour venger la Suisse catholique de l'accusation d'ignorance qu'on jette trop facilement à la tête de l'église romaine, antérieurement à la Réformation.

Que serait-ce donc si un Neuchâtelois épris de vieux langage et des choses antiques, n'avait eu l'heureuse inspiration de copier quelques passages saillants de ces écrits avant l'incendie qui dévora la plus grande partie de l'œuvre!

Le xv^e siècle, celui de la Réformation, tient naturellement la plus grande partie du volume de M. Rossel. La théologie, l'éloquence et la polémique religieuse ou soi-disant telle, remplissent à peu de chose près cette période. Il faut en excepter cependant les écrivains politiques et satiriques, à la façon de Bonivard.

La plupart des écrivains de ce temps ne sont, il est vrai pas les fils de notre sol et sont, comme la nouvelle croyance elle-même, une importation étrangère. Mais comme leur action s'est fait sentir chez nous où plusieurs même ont fini leurs jours, l'historien littéraire est certes en droit d'en revendiquer la renommée pour notre pays. Car, ainsi que le disait le célèbre historien littéraire de la France avant le xii^e siècle, J.-J. Ampère : « *Ce qu'un pays donne compte dans l'inventaire de ses richesses, ce qu'un pays reçoit compte dans l'inventaire de sa gloire.* »

Ce premier volume s'arrête aux deux célèbres théologiens qui, à Genève comme à Neuchâtel, donnèrent le signal d'une réforme dans le protestantisme : Osterwald et Turretini.

Le second volume, traitant du siècle de Rousseau et de Voltaire, des grands mouvements d'idées et de doctrines qui ont abouti à la révolution, a plus d'intérêt à nos yeux que celui du *Consensus*.

Une remarque en terminant : L'historien de la Littérature de la Suisse romande a certainement cherché à être juste envers la Suisse française catholique dont il a cité les principaux noms : Guillimann, Canisius, Treyer, Sudanus.

Il aurait pu en trouver encore quelques-uns dans mes études biographiques pour servir à l'histoire littéraire de Fribourg. Notons ensuite que le P. Claude (et non pas Charles) Sudanus ou Sudan (comme on appelle cette famille encore existante), l'auteur de la *Busilia sacra* et de la guerre des Suédois dans l'ancien évêché de Bâle, était Fribourgeois de naissance et alternait comme recteur de collège entre Porrentruy et Fribourg.

Sachons gré à M. Rossel d'avoir eu le courage d'entreprendre une œuvre de cette dimension et de cette importance. Nous avons salué en lui le poète et le jurisconsulte ; nous joindrons à ces titres, celui d'historien de la littérature et d'auteur de l'ouvrage le plus complet qui ait paru sur la matière.

A. DAGUET.

Histoire littéraire de la Suisse française.

par PHILIPPE GODET, avec cette épigraphe : *Vivons de notre vie.*

JUSTE OLIVIER.

Connu du public lettré par de nombreux volumes de vers, sa Chronique à la Bibliothèque universelle, de spirituelles causeries et des Conférences

captivantes, entre autres celle qu'il a donnée à Paris au Cercle de St-Simon, M. Philippe Godet était qualifié pour écrire une histoire de la *littérature française* dans notre pays, et il l'a fait avec un rare talent dans un beau volume de 569 pages, qui fait honneur aux presses de MM. Niestlé et Delachaux, à Neuchâtel.

Commençant au chevalier-poète Othon de Grandson et aux chanoines de Neuchâtel Pury et de Pierre qui, au rebours de leurs prédécesseurs latins, écrivirent en français, l'auteur nous mène jusqu'à Florian Calame, le magistrat-poète et à Alice de Chambrier, la chaste Muse de Bevaix.

La place nous manque ici pour analyser les 14 chapitres de cet important et remarquable ouvrage, avec le détail qu'il comporte. Nous espérons le faire ailleurs, c'est-à-dire dans une publication plus purement littéraire. Nous nous bornerons à exprimer le regret que M. Philippe Godet n'ait pas fait une place plus considérable au Jura bernois et à Fribourg dans le tableau plein de vie d'ailleurs qu'il a tracé du mouvement littéraire dans ces deux contrées. C'est ainsi que Valentin Cuenin, de Porrentruy, celui que l'on nommait, non sans exagération, le *Béranger du Jura*, manque à sa galerie d'écrivains de l'ancien Evêché de Bâle. L'auteur des esquisses politiques et de l'écrit intitulé : *Indifférence des Suisses pour leurs richesses littéraires*, le landammann Xavier Péquignot aurait peut-être mérité une petite place dans l'histoire littéraire de sa patrie ; Xavier Kohler a aussi publié *Les Alsaciennes* Mais M. Kohler est heureusement encore du nombre des vivants.

Pour Fribourg, nous aurions accordé une mention à la plume facile, alerte, piquante et caustique, du colonel Ferdinand Perrier ; cette figure si originale d'un révolutionnaire doublé d'un absolutiste ; ce littérateur était encore un satirique plein de verve.

Mais les lacunes que nous signalons, l'auteur aura l'occasion de les faire disparaître dans la seconde édition de son livre dont la première sera bientôt suivie.

J'allais oublier une remarque que je tiens à faire avant l'apparition de cette seconde édition : c'est en réponse à une assertion de l'historien de Neuchâtel, Frédéric de Chambrier, répétée avec complaisance par M. Godet et qui est commune aussi à M. Sayons, c'est que Farel a triomphé à Neuchâtel de la vieille croyance, *sans le souverain, sous ses yeux et malgré lui*, Frédéric de Chambrier et M. Sayons devaient cependant savoir de quel poids énorme Berne, si redoutable aux populations romandes depuis les guerres de Bourgogne, a pesé dans la balance, à Neuchâtel-Ville surtout, où il s'opposa formellement à ce qu'on procédât à un second vote après celui qui avait été favorable à la foi nouvelle. A. DAGUET.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

jugée par un écrivain de la Franco-Gall a.

Sous ce titre de *Franco-Gallia*, M. Kressner édite et rédige à Cassel une feuille qui a l'intention louable de servir de trait d'union entre l'Allemagne et la France en ce qui concerne la littérature. Mais on ne peut que s'étonner de voir citer une foule de romanciers et d'écrivains qui n'ont en France aucun succès d'estime et encore moins d'admiration, pendant que des livres de valeur ne sont pas mentionnés. On est encore plus étonné, pour ne rien dire de plus, de voir un M. de Basedow, un

nom pédagogique, nommer Zola le plus grand romancier de France et lui attribuer sérieusement le dessein de réaliser le beau et le bien en *alliant* dit l'auteur de ce compte rendu au *beau*, le *laid*. Il devrait dire *l'ignoble*, *l'horrible*, *l'infect*. Qu'on vienne parler après cela de l'immoralité des livres français quand on semble ne connaître que les mauvais et les pires. Prêter à Zola une idée moralisante et régénératrice, c'est jouer le rôle coupable de complaisant, ou le personnage de niais et de dupe. Et que l'on n'allègue pas les livres où M. Zola s'est montré à ses lecteurs, sous l'aspect d'un écrivain chaste et pur. On sait bien qu'il pourrait écrire autre chose que des vilénies ; c'est ce qui le rend plus reprehensible. Et c'est une ressemblance de plus avec l'*Arétin*, le plus impur des écrivains d'Italie au temps de Machiavel et de Borgia, et qui écrivait tour à tour des livres de piété, des pamphlets venimeux et des pages cyniques. Cela ne l'a pas empêché d'être appelé le *divin* et de partager ce nom avec l'Arioste. Divinité, Zola ne l'est pas encore, mais avec des meneurs et apologistes de la force de M. de Basedow, cela peut venir. A. D.

Réponse aux questions d'histoire générale et nationale¹.

Le drapeau rouge a-t-il été celui de la grande révolution de 1789 ?

Le drapeau rouge n'a jamais été celui de la révolution glorieuse dans sa période légale et constitutionnelle ; ce drapeau était tricolore. Le drapeau rouge est celui de l'émeute du Champ de Mars en 1791, que La Fayette et Bailly durent réprimer par la force. Et quand, après la révolution de février 1848, on apporta le drapeau rouge à Lamartine, le plus écouté alors des hommes qui avaient proclamé la république, il prononça les fameuses paroles que l'on sait :

» Vous m'apportez le drapeau rouge qui n'a jamais fait que le tour du
» Champ de Mars en 1791 et en 1793, traîné dans le sang des citoyens, et
» le drapeau tricolore a fait le tour de l'Europe, avec le nom, la gloire et
» la liberté de la patrie. Je refuserai jusqu'à la mort ce drapeau sinistre. »

En effet, le drapeau rouge, ce symbole de destruction et de massacre, n'a pas plus été l'emblème de la France que le drapeau rouge des anarchistes suisses n'est identique à la bannière rouge avec la croix blanche de nos ancêtres et de la Confédération actuelle. A. D.

Quand le nom de canton a-t-il été introduit dans le droit public de la Suisse ?

Le nom de canton est d'origine exotique et n'a été introduit dans le *Droit public de la Suisse* qu'assez tard. Les États de la Confédération portaient en allemand le nom d'*ort*, lieu ; de là le nom de *Vorort* pour désigner l'État qui avait la présidence ou la préséance.

Dans les actes publics des trois premiers siècles, les Confédérés se désignent eux-mêmes sous la dénomination de *vieilles et grandes Liges de la haute Allemagne* ou de Pays, Communautés et Patrie de la Haute Allemagne, ou de la Confédération.

Le mot de canton pour désigner un État confédéré se trouve pour la

¹ Voir page 301.

première fois dans la version française du premier traité d'alliance des Français avec la Suisse, c'est-à-dire à l'époque de Charles VII roi de France, traité conclu à Einsisheim.

Plus tard, sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII et dans les traités conclus avec ces monarques, tout comme avec le pape Léon X et même avec l'empereur d'Allemagne, on trouve fréquemment en latin le nom de *cantones* ou *quantones*. Mais les Confédérés continuent encore longtemps à se qualifier comme nous l'avons dit plus haut. Je n'ai pas encore découvert le premier document où ils adoptèrent et firent *leur* ce nom de canton, qui n'était employé que par les Etats étrangers et qui, il faut le dire, n'aurait jamais dû l'être ; car cette dénomination est tout à fait impropre. Le canton français qui est aujourd'hui une subdivision de sous-préfecture, une justice de paix, n'a sous l'ancienne monarchie jamais joui, que je sache, d'aucune existence propre, n'a jamais eu ni juridiction, ni autonomie, et encore moins de souveraineté.

Pourquoi ne pas conserver le beau nom de *Ligues suisses* sous lequel les Etats confédérés étaient connus aux beaux temps de leur histoire, et sous lequel ils sont sans cesse désignés dans les chroniques, celles des chanoines de Neuchâtel, par exemple ?

Quant au nom d'*ort* qu'il eût fallu traduire par *lieu* ou *endroit*, c'était une traduction impossible. Qui eût osé dire : la Suisse est composée de 13 lieux ou de 13 endroits, et Zurich, Berne et Lucerne sont les *prélieux* du pays.

Mieux valait encore le nom impropre de canton. Mais je le répète, on pouvait conserver le beau nom de ligues.

A. DAGUET.

L'éducation publique dans l'Amérique méridionale.

« Ce n'est pas seulement l'Amérique du Nord, disait M. Gabriel Compayré, l'illustre écrivain pédagogique, qui nous offre l'exemple du progrès de l'instruction publique à l'imitation de la France ; la République Argentine publie plus de 10 feuilles pédagogiques. »

M. Compayré aurait pu parler aussi du Chili ou Chilé (comme on dit dans le pays), où, de longue date, le gouvernement fait les plus grands efforts pour l'amélioration de l'instruction publique et de l'école populaire en particulier. Car les hautes études y étaient déjà en honneur depuis la fondation de l'Institut national, créé en 1813, mais supprimé par la réaction espagnole de 1814.

Non content de fonder des Ecoles normales, le Chili a envoyé des jeunes gens étudier en Suisse et à Dresde surtout, en vue de rapporter dans leur pays, les *Méthodes allemandes*. On a fait venir des professeurs et des institutrices de l'Allemagne. La presse pédagogique y a pris aussi un développement remarquable, comme nous le voyons par la publication de la *REVUE DE SANTIAGO* dont nous avons quelques années sous les yeux. Parmi les promoteurs de l'instruction populaire dans cette république de l'extrême Amérique, une place importante revient à M. Abelard Nunez, inspecteur général des Ecoles normales, qui a visité les écoles de notre pays et fait plusieurs voyages en Europe.

Parmi les progrès accomplis, nous signalerons la traduction de *Léonard et Gertrude*, de Pestalozzi, par M. Monasterios (Leipzig, 1888), de cet autre livre de Pestalozzi : *Comment Gertrude instruit ses enfants*, par M. Sepulveda,

du *Manuel de pédagogie*, de M. Daguet, par M. Acuna, et de l'Histoire de la pédagogie de M. Paroz.

M. Juan Madrid, que nous avons eu comme élève de notre Ecole normale à Neuchâtel et qui a pris part au Congrès de Porrentruy, rédige depuis 1889 la *Revue de l'instruction primaire*; M. Munoz, qui a également passé un certain temps à l'Ecole normale de Neuchâtel, publie d'excellents articles sur la pédagogie allemande qu'il a étudiée à Dresde avec son condisciple et aîné.

On doit à MM. Madrid et Munoz un exposé historique et statistique des plus instructifs sur l'état de l'instruction publique dans le Chili depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Ce travail a valu aux deux auteurs une récompense méritée. Pour l'histoire proprement dite, leur travail se trouvait facilité par le grand ouvrage de M. Barros Arana, l'historien par excellence du Chili, et qui en est, sauf erreur à son 10^e volume.

Un congrès pédagogique a eu lieu dernièrement à Santiago et contribuera à populariser les méthodes allemandes autant que le comporte le génie latin de la race.

Parmi les autres Etats américains du Sud, celui de Costa Rica rivalise dans la mesure de ses forces avec la République Argentine et le Chili; c'est au point que la *Revue de Santiago* ne doute pas que Costa Rica ne s'élève dans quelques années au rang des pays les plus avancés.

Nous, Suisses, nous aurons l'honneur d'avoir contribué pour notre part à cet élan, grâce aux jeunes professeurs qui travaillent à San José, la capitale du Chili, avec un zèle digne d'éloges. Citons M. Schœnau, de Genève, Biolley, de Neuchâtel, et Pittié, de Vaud. Le Brésil aussi était en progrès depuis quelques années. Nous souhaitons que la révolution qui y a éclaté récemment soit aussi favorable que Don Pedro II au mouvement des esprits et à l'éducation de la jeunesse.

A. DAGUET.

Examens des recrues.

Les résultats des examens des recrues faits en 1888 et exprimés au moyen d'une note moyenne totale assignent aux cantons le rang ci-après :

(4 = très bien et 20 = très mal).

1. Bâle-Ville,	6,765	13. Nidwald,	9,486
2. Schaffhouse,	7,944	14. Appenzell (R.E.)	9,681
3. Thurgovie,	7,984	15. Argovie,	9,865
4. Genève,	8,268	16. Berne,	9,942
5. Zurich,	8,481	17. Obwald,	10,155
6. Soleure,	8,744	18. Grisons,	10,183
7. Neuchâtel,	8,872	19. Lucerne,	10,488
8. Glaris,	8,890	20. Fribourg,	10,528
		21. Schwyz,	10,536
9. Bâle-Campagne,	8,998	22. Tessin,	11,545
10. Vaud,	9,249	23. Appenzell (R.I.)	11,618
11. St-Gall,	9,363	24. Uri,	11,982
12. Zoug,	9,462	25. Valais,	12,025

Pour la Suisse la note moyenne totale est de 9,6.

G.

SECTIONS CANTONALES

Correspondances et communications diverses.

VAUD

Lausanne, le 9 décembre 1889.

Aux membres de la Section pédagogique vaudoise.

MESDAMES ET MESSIEURS

Après trois ans de séjour au milieu de nous, le siège de la Société pédagogique romande sera transporté prochainement au sein de la section neuchâteloise, où nous sommes assurés qu'il lui sera fait bon accueil.

Ainsi se termine la période expérimentale inaugurée en vue de la revision des statuts ; ainsi commence pour notre association une ère dont la prospérité dépend à la fois de la bonne administration de la société dans toutes ses parties et de l'esprit d'union et de solidarité de tous ses membres.

Quant aux sociétaires vaudois, quel a été jusqu'ici leur programme relativement à l'association ? Quel sera-t-il à l'avenir ?

En 1886, au congrès de Porrentruy, notre section déposait une proposition, objet d'une décision unanime, tendant à la réalisation des desiderata ci-après :

- 1^o Dédoublément du journal de la société ;
- 2^o Etablissement d'une cotisation unique aussi modérée que possible.

La revision qui s'est accomplie dès lors a donné satisfaction sur le premier point, par une modification profonde dans l'organisation du journal, modification qui appelle d'une manière plus directe le concours des sections et des sociétaires à cette publication.

Sur le 2^{me} point, la solution est également intervenue, en ce sens qu'une cotisation unique, seul moyen de contrôle des sections, est maintenant applicable. Par l'adoption de ce principe, les sections ont pris l'engagement solidaire de s'abstenir de toute opération de recrutement particulier, incompatible avec la prospérité de la société-mère.

CHERS COLLÈGUES,

Telle a été votre attitude dans le passé, tel en a été l'un des résultats. Tout cela nous est un sûr garant que vous saurez en toute occasion demeurer unis dans la lutte pour la cause du progrès.

Vous avez, de plus, vaillamment soutenu ceux à qui étaient confiés les intérêts de la société pendant ces dernières années. Nous tenons à vous en remercier, comme aussi nous exprimons publiquement notre reconnaissance, en votre nom, au Comité directeur de Lausanne, pour le dévouement et l'intelligente activité avec laquelle il s'est acquitté de son mandat.

Fidèles aux décisions antérieures, et en application des nouveaux statuts, nous avons l'honneur de vous annoncer que, dorénavant, la cotisation annuelle unique sera de fr. 5,50 pour les membres de notre section. La carte de remboursement (à conserver), qui sera expédiée à chaque sociétaire, servira seule à constater la double qualité de *membre de la Société romande* et de *membre de la section vaudoise*.

Elle donnera droit pour chacun aux avantages suivants :

- 1° Réception gratuite du journal de la société, l'*Educateur*;
- 2° Réception gratuite des rapports généraux et cantonaux sur les questions à l'étude ;
- 3° Participation aux réunions générales ou cantonales ;
- 4° Réduction ordinaire des frais de transport pour assister à ces mêmes réunions ;
- 5° Participation aux avantages de la caisse de secours.

CHERS COLLÈGUES,

Notre réunion de juillet dernier ayant donné pour instructions au comité cantonal d'élaborer un projet de règlement qui tînt compte de l'organisation nouvelle admise par la revision des statuts, nous vous informons par la même occasion que l'assemblée générale sera convoquée pour la discussion de ce règlement au printemps 1890.

L'assemblée sera également consultée sur une question de principe relative au correspondant cantonal prévu par la nouvelle organisation de la société. Jusque-là, votre comité a chargé son président de faire parvenir à la direction du journal les communications et travaux divers émanant de la section vaudoise.

En attendant le plaisir de discuter avec vous des besoins de cette nouvelle organisation, nous sollicitons vivement, et pour la prospérité de l'association en général, et pour l'œuvre de la section vaudoise, que vous restiez ou deveniez tous des membres actifs de la société, dans la pensée que le but poursuivi par celle-ci ne peut être atteint que par la collectivité des efforts individuels.

Ne rien négliger pour rendre la société prospère, *c'est*, ne l'oublions pas, *le devoir de chacun*.

Or le personnel enseignant vaudois qui a pris l'initiative de réformes urgentes, ne restera pas en chemin, nous en avons la conviction.

Agréez, Mesdames et Messieurs, nos salutations les plus cordiales.

Le président, *Le vice-président,* *Le secrétaire.*
E. TROLLIET F. GAILLARD-POUSAZ. E. PELET.

NÉCROLOGIE

J.-F. Candaux. — D.-L. Roy. — Ray, à Fiez.

La mort frappe à coups redoublés dans les rangs des vétérans de l'enseignement primaire vaudois.

Il y a quelques semaines, à peine, un très nombreux cortège d'amis et de collègues se pressait dans l'étroit cimetière du petit village d'Orny. Ils étaient venus dire un dernier adieu à celui qui, pendant si longtemps, avait été le guide aimé de la jeunesse de cette localité. *Jean-François Candaux*, né en 1832, était entré dans la carrière de l'enseignement en 1850. Après de bonnes études à l'École normale, il débuta à St-Oyens, qu'il quitta en 1853 pour prendre le poste d'Orny, qu'il desservit pendant 34 ans, d'une manière distinguée. Sur la tombe, M le pasteur Delafontaine, a retracé en termes émus les nombreux services que Candaux a rendus dans sa modeste sphère d'activité comme instituteur, membre des conseils de l'église, président de la Société de secours mutuels, etc ; il a exprimé avec chaleur les regrets de toute la population, qui lui était fort attachée.

— Dimanche dernier, une bonne et joviale figure de vieillard disparaissait aussi pour toujours dans le silence de la tombe, sous la terre glacée du cimetière de Premier. *David-Louis Roy*, après une longue et honorable carrière, venait de succomber à une cruelle maladie. Né à Premier, en 1813, il enseigna, très jeune encore, au petit village d'Envy, puis à Chavannes-le-Veyron, et enfin dans son village natal de 1839 à 1867. Le *père Roy*, était une intelligence d'élite ; il se distinguait tout particulièrement par un grand bon sens, un jugement sain et un caractère bienveillant non sans quelque malice.

Il avait l'amour de la vocation dans laquelle il fut l'objet de distinctions flatteuses et dont il savait inspirer le goût à ses élèves : quinze de ceux-ci (et parmi eux, celui dont nous rappelons plus haut le souvenir) ont embrassé la carrière de l'enseignement. Après sa retraite, il continua à s'occuper avec un vif intérêt de toutes les questions relatives à l'instruction populaire. Il fut appelé en 1866 à faire partie de la commission qui élaborait le plan d'études qui est encore en usage aujourd'hui ; à plusieurs reprises il remplit temporairement les fonctions d'inspecteur scolaire et, pendant bien des années, il siégea au jury d'examen pour le brevet primaire. Au cimetière, un de ses élèves, M. Candaux, ancien instituteur à Suchy, aujourd'hui régent émérite, a exprimé, en quelques paroles émues, les sentiments d'estime, d'affection et de reconnaissance qu'il conserve pour la mémoire de son vénérable instituteur et ami.

— Enfin, au dernier moment, nous apprenons la mort d'un autre vieillard, *Ray*, ancien régent de Fiez, où il était retiré de l'enseignement depuis bien des années. C'était un des fidèles de la Société romande; il fréquentait assidûment nos congrès où l'on aimait à rencontrer cette figure sympathique. Homme modeste autant qu'aimable, il était vivement apprécié de ceux qui l'ont connu de près. Nous espérons que l'un d'eux voudra bien ajouter quelques renseignements au souvenir ému que nous consacrons à cet homme de bien, à ce collègue aimé.

F. ROULIN.

De l'enseignement de la géographie

à propos de l'ouvrage de M. Renaud-Blanchard ¹.

On a beaucoup médité des manuels, et surtout des manuels de géographie. Convenons que ces derniers ont souvent prêté le flanc à la critique, non seulement par leur composition indigeste, mais aussi par l'usage inintelligent qu'on en faisait. Le meilleur manuel, s'il est considéré comme un code inflexible, auquel il serait interdit de retrancher ou d'ajouter un iota, devient promptement et à juste titre la bête noire des élèves, tandis qu'un ouvrage médiocre, entre les mains d'un maître intelligent qui tour à tour le simplifie, le complète et le vivifie par son enseignement, rendra de meilleurs services.

Les écoles primaires et secondaires ne peuvent, croyons-nous, se passer de manuels; les en priver serait leur imposer, de gaieté de cœur, une perte de temps considérable. D'ailleurs, tel adversaire fougueux de ces livres en a plus tard publié lui-même, faisant ainsi amende honorable.

Pour nous qui en sommes partisan, c'est un vrai plaisir que de recommander à nos collègues le travail solide de M. Renaud. Les cartes intercalées dans le texte sont une heureuse imitation de ce qui se fait, depuis assez longtemps, en Allemagne et dans la Suisse allemande, en France et à Genève. Les communes étant désignées par des chiffres, ces cartes sont à peu près muettes, ce qui permet des exercices nombreux et intéressants. Toujours claires et pourtant suffisamment complètes, elles se prêtent bien à la copie et à l'agrandissement, sur le papier, l'ardoise ou le tableau noir.

Dans sa préface, l'auteur expose une excellente méthode d'enseignement, propre à captiver l'attention des enfants. Nous espérons que dans une prochaine édition M. Renaud pourra introduire aussi des *gravures*, représentant les points de vue les plus pittoresques, les monuments historiques les plus remarquables. Cela revient assez cher, mais un subside de l'Etat serait peut-être facile à obtenir et constituerait un bon placement, puisqu'il aiderait à faire connaître et aimer toujours mieux la patrie.

A la fin du manuel, après les récapitulations orographique, hydrographique, politique et les notices sur le climat, l'agriculture, l'industrie et le commerce, on trouve le tableau de la population du canton de Vaud, par districts, cercles et communes, d'après le recensement fédéral de 1888.

La seule critique que nous pourrions formuler porterait sur la trop

¹ *Géographie du canton de Vaud*, ornée de 22 cartes tirées en couleur, intercalées dans le texte, par C. Renaud-Blanchard, instituteur. — Lausanne, Payot, 1889.

grande abondance des petits renseignements historiques ; mais cette critique tombe d'elle-même si le maître sait user judicieusement du manuel. Il est clair, par exemple, que les enfants de Bex, de Nyon ou d'Avenches ne prendront qu'un intérêt médiocre aux « tombes avec des squelettes entourés d'armes, » trouvées à Bofflens, aux monnaies romaines de Villars-sous-Champvent, à la maison forte de Goumoëns-le-Jux ou au château ruiné situé entre Bottens et Malapalud ; on se gardera donc d'en charger leur mémoire, mais ces mêmes indications auront une réelle valeur et devront être apprises avec soin dans les localités, le cercle et le district qu'elles concernent.

HENRI MAYOR.

BIBLIOGRAPHIE

Chronique bibliographique de la Suisse et de l'étranger.

La librairie Hachette poursuit ses belles et lumineuses publications relatives à la Géographie.

Le DICTIONNAIRE UNIVERSEL de M. Elisée RECLUS en est à sa 815^e livraison ; on y a commencé depuis quelque temps déjà la description de l'Amérique boréale.

L'éloge de cet ouvrage à la fois de la première importance pour le fond et la forme n'étant plus à faire, nous nous bornons à l'annoncer et nous nous réjouissons d'étudier cette partie du monde avec un guide aussi autorisé. L'Amérique, en effet, n'est-elle pas comme une seconde et nouvelle Europe, soit par suite des immigrations continuelles, soit à cause des progrès qu'y fait la civilisation, bien que cette dernière ne soit parfois qu'une assez triste imitation et, à vrai dire, une singerie de la nôtre,

Parmi les autres publications de Hachette, le *Journal de la jeunesse* continue à instruire en le charmant son public de lecteurs jeunes et vieux, en dépit de la perte de quelques-uns de ses collaborateurs les plus goûtés, à leur tête Jules Girardin.

L'Education morale dans les Ecoles publiques, par Ad. PERRET, professeur de l'Ecole secondaire de Fleurier. — Chez Montandon, 29 p.

Ce Mémoire, qui a obtenu un prix dans un concours, est destiné à propager cette vérité déjà vieille, que Rousseau a proclamée avec puissance, mais qu'on met constamment en oubli, c'est que les gouvernements et les administrations scolaires dans leurs programmes *ne songent qu'à l'intelligence et négligent le cœur, la conscience, le caractère.*

L'auteur suppose Rousseau revenant à la vie et apostrophant les organisateurs actuels de l'instruction publique en ces termes : « Je vous de- » mandais des hommes, des Fabricius, des Léonidas, et vous ne me don- » nez que des sceptiques, des cœurs pusillanimes. »

L'amour effréné des jouissances, voilà quel serait le résultat de l'enseignement actuel. Mais où est la guérison ? L'honorable auteur croit la trouver à l'Ecole et dans l'enseignement même qu'elle donnera, en la fondant sur la croyance en Dieu ouvertement confessée, puis dans les diverses branches d'études, l'histoire surtout, et dans les exemples des maîtres, leur autorité incontestée, etc. M. Perret espère que les instituteurs arriveront à relever l'Ecole populaire et à en faire, selon l'expression de Vinet, une *fabrique d'hommes dignes de ce nom.*

Nous en demandons bien pardon à l'ombre de l'illustre littérateur et philosophe chrétien Alexandre Vinet, nous n'aimons pas l'expression de *fabrique* appliquée à l'Ecole normale et à l'Ecole populaire.

LE FOYER DOMESTIQUE DE NEUCHÂTEL entrera bientôt dans sa 3^e année et se fait toujours lire avec un vrai plaisir par son public, public féminin surtout. Des plumes féminines aussi y collaborent et ne contribuent pas peu à lui imprimer le cachet de finesse, de grâce, d'ingéniosité que revêt cette feuille élégante par son langage comme par son impression soignée. Dans le numéro du 23 novembre, on lit un article sur la *Passion de la lecture* que condamnent impitoyablement quelques moralistes sévères, comme un danger pour le corps et l'esprit de la jeunesse. L'auteur, au contraire, une dame aimable sans doute, prend la lecture sous sa protection, tout en mêlant à son plaidoyer quelques critiques à l'endroit de la jeunesse actuelle ; elle la trouve trop peu sensible à l'émotion délicieuse que procure une lecture émouvante.

Nous avons retrouvé, avec une variante insignifiante, et sous une signature étrange, un quatrain cité plus d'une fois dans l'*Educateur*, et dont nous recommandons l'observation à toutes les personnes qui s'occupent de l'instruction de la jeunesse :

O vous qui répandez la science,
Ecoutez un sage conseil :
Trop d'étude nuit à l'enfance,
Comme à la fleur trop de soleil.

LA REINE BERTHE ET SA FILLE, *une page du X^e siècle*, par Mlle S. VINCENT.

Lausanne, chez Mignot.

C'est dans la Bibliothèque de la jeune fille que paraît ce tableau d'histoire ? Et quel charmant cadeau à faire à la jeunesse féminine que le récit de deux vies aussi touchantes que celles de la reine filandrière et de l'impératrice de Germanie Adélaïde, la femme d'Othon le Grand !

Malheureusement, la place nous manque pour en parler au long. Nous nous bornerons à dire que ce n'est point une étude critique et savante qu'a prétendu faire Mlle Vincent, mais purement et simplement un récit calqué sur les traditions, et qu'elle en a emprunté comme de juste les pages les plus captivantes à M. Vulliemin, le spirituel et éloquent biographe de celle que son épitaphe moderne a proclamée *la mère et les délices de notre patrie transjurane*.

La légende a, partant, autant de part que l'histoire à cette étude politique et morale du X^e siècle : or, la légende, comme on sait, a plus d'attrait que l'histoire authentique.

L'ORGUE, *feuille nouvelle pour la musique d'église*. 1^{er} numéro paraissant à Leipzig (70 pfennig par numéro).

Cette feuille, rédigée par Jacob Gruber et sous la responsabilité de M. Lubrich, traite des diverses parties de la musique religieuse, des moyens de la perfectionner et d'en propager le goût et le culte.

LE TOEKOMST, *ou l'art d'enseigner*, paraissant à Gand (Belgique).

Cette feuille mensuelle, qui en est à sa troisième année, est destinée aux instituteurs. Elle traite avec talent et originalité une foule de questions intéressantes, comme *de la Poésie à l'École*, *du Chant populaire*. Les rédacteurs sont trois hommes d'École : MM. Cornette, de Mont, Temmermann.

— Le journal pédagogique de Bukarest, paraissant sous le beau titre de la

Lumière pour tous (Lumina pentru toti), continue sa publication à la fois instructive et attrayante avec la collaboration de professeurs de l'École normale et de l'Athénée. Nous remarquons dans le numéro d'octobre une traduction de la *Didactica magna* d'Amos Comenius en langue roumaine, par M. Garbovicenus, professeur de philosophie; la rédaction est aux mains de MM. Constantinescu, Borgovan, Speranta, Garbovicenus, Dulphio et Baltenn.

— Il paraît à Lausanne une feuille sténographique intitulée *Le Signal*, avec des articles très bien choisis et appropriés au but, signés des noms les plus connus des chauds partisans de la réforme orthographique, comme MM. Raoux et de la Cressonnière, avec une poésie de M^{me} Mon, femme de lettres distinguée habitant Neuchâtel, et auteur de romans marqués au coin du talent et de l'originalité. Le directeur de la feuille est M. Mogeon, à Ouchy.

Recueil de problèmes pratiques pour l'École populaire (Aufgaben zum praktischen Volksschulen) de Zähringer, revu par C. Einholz, maître de mathématiques à l'École normale de Wettingen, en Argovie. VIII^e cahier relatif au calcul des longueurs des surfaces et des corps. 8^e édition. — Zurich, chez Meyer et Keller. Librairie Reinmann. 1889.

La réputation des cahiers de calcul de Zähringer est chose ancienne dans la Suisse française; elle y est suffisamment établie par les éditions appropriées à nos écoles qu'en a donné successivement M. le professeur Pierre Ducotterd. Si nous annonçons les cahiers de M. Einholz, dont celui qui paraît aujourd'hui a 28 pages, c'est qu'il nous a été envoyé et que ceux qui savent l'allemand pourront y trouver quelque chose de neuf et d'utile.

A. D.

Chœurs du Congrès de Lausanne.

Ensuite de nombreuses demandes, M. Blanc-Rapin, à Lausanne, informe Messieurs les instituteurs que les chœurs chantés au dernier congrès scolaire peuvent leur être livrés à raison de 25 centimes l'exemplaire du *Chant de Louanges*, de Laur, et 30 centimes l'exemplaire de *Près du fleuve étranger*, de Gounod, pour un minimum de 30 exemplaires.

Adresser les demandes à M. Blanc-Rapin, route du Tunnel, Lausanne.

NOMINATIONS PROVISOIRES.

Vaud. — *Institutrices* : M^{lles} Meylan, Louisa, à Goumoëns-la-Ville; Vonnez, Clémence, à Yvonand; Regamey, Sophie, à Niédens; Perrin, Ida, à Ependes; Stappuny, Marie, à Onnens; Mayor, Elisa, à Lutry; Pasche, Léonie, à Ste Croix; Trosset, Mathilde, à Arnex s/Orbe; Maret, Jeanne, à Grandvaux; Jaccard, Susanne, à Crissier; Gilliard, Aline, à Villars-Epeney; Fornerod, Marie, à Jongny; Aubelay, Alice, à Provence (Fordon).

Instituteurs : MM. Oguey, Alfred, à Seigneux; Guignard, John, à Huémoz; Abbuhl, Emile, à Oulens s/Lucens; Meylan, Henri, à Mézery; Reymond, Alfred, à La Gittaz; Badel, Samuel, à Saubraz; Glardon, Alexis, à Rivaz; Déglon, Adrien, à Gossens; Jouvenat, P. Louis, aux Larrets; Monod, Jules, au Sépey.

